MONUMENT DU PONT DES CHAPELETS

Abitibi : Mille remerciements à N.-D. du Cap pour grâce obtenue après promesse de 10 sous pour le pont des chapelets.-A. T. -East-Angus: pour faveur obtenue, je donne \$5.50 .- Dame J. J. Roberge. - Escanaba: Pour guérison obtenue j'offre à la Vierge du Cap \$5.00 pour le pont des chapelets.-Dame Vve Lucie Dubord. -Clarence-Creek: J'offre à N.-D. du Cap pour le pont des chapelets \$1.00 pour avoir été préservée de graves dangers.—Une abonnée.— La Pointe du Lac : Pour faveur obtenue de N.-D. du Cap après promesse de publier dans les Annales du T. S. Rosaire. Off: 50 sous.-Une abonnée.-La Salle, Manitoba : Pour le "Pont des chapelets", \$1.00 -Veuve Moise Cormier .- Ludlow, Mass : Off: \$1.00 pour faveur obtenue.-Dame Ovide Bélisle.-Montréal : \$7.00 offertes par plusieurs bienfaiteurs dont nous gardons précieusement les noms.-Pour faveur obtenue par l'intercession de N.-D. du Cap, 50 sous.-Mlle Ida Théorêt.-Pour faveur obtenue et pour en obtenir de nouvelles pour mon neveu. Off: \$5.00 .- Dame C. G .- Notre-Dame du Lac : Off: 25 sous .- Sr Mie B. J. L .- Outremont : En reconnaissance d'une faveur obtenue et pour en solliciter une autre, \$5.00 .-J. H. L.-Pierreville: Off: 50 sous .- Dame Raoul Schooner .- Québec : Off: \$1.00 pour le pont des chapelets par une abonnée aux Annales .- St Claude, Nord : Pour faveur obtenue, 50 sous .- Une zélatrice.-St-Paulin : \$1.50 en remerciement pour grâce obtenue. -D. E.-St-Thomas de Pierreville : Off: \$1.50 pour faveur obtenue et pour en obtenir de nouvelles .- Dame Albéric Allard .- Somersworth : Je fais l'offrande de \$6.00 pour demander la santé afin de travailler pour soutenir mes parents .- Delphine Laliberté, -- Montréal : "Je promets de donner \$5.00 pour le Pont des Chapelets si je retire une certaine somme d'argent."-Une abonnée.

RAFLE

Au profit du Sanctuaire de N.-D. du Cap

Deux jolis bustes en marbre de carrare estimés à \$30.00, représentant, l'un N.S.J.C. et l'autre la Très Sainte Vierge.

Prix: 1 billet, 10 sous; 3 billets, 25; un livret de 12 billets, \$1.00. Le tirage au sort aura lieu au Cap, le 19 mai prochain.

S'adresser au Rév. Père M. Magnan, O.M.I.

Cap-de-la-Madeleine,

Champlain,